

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLES DU RPI DU ROSAY NORD

(BÉRUS – BÉTHON – CHÉRISAY – FYÉ – OISSEAU LE PETIT)

DU MARDI 5 MARS 2019

Le conseil d'écoles du RPI du Rosay Nord s'est tenu le mardi 5 mars 2019 à 20 heures à la salle de garderie de Fyé, sous la présidence du directeur Emmanuel LEPINE.

Présents:

Elus: M. Hureau (président du S.I.V.O.S. du Rosay Nord), M. Évette, Mme Thomas et Mme Gaugain – Plaçais (municipalité de Bérus), M. Vieillepeau (maire de Béthon), M. Frimont et Mme Lelièvre (municipalité de Fyé), M. Goyer (municipalité de Oisseau-le-Petit), M. Trac (maire de Chérisay).

Enseignants: M. Lépine (Directeur du RPI Rosay Nord), Mmes Gouny, Guibert, Leroy, Vigneron (enseignantes à l'école de Fyé), Mmes Bodier, Pujol, Geslot, Fouquet et M. Villain (enseignants à l'École de Oisseau Le Petit)

Représentants de parents: Mmes Bailly, Canu, Charpentier, Jean, Joint, Lécivain et Messieurs Fouqueray et Lhuissier

A.T.S.E.M.: Mme Doudieux (A.T.S.E.M. à l'école de Fyé), Mmes Morançais et Thierry (A.T.S.E.M. à l'école de Oisseau Le Petit)

Excusés:

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Dupuch (psychologue scolaire)

Laure Capo, Cynthia Renard et Gwénaelle Beauchet (enseignantes)

Mmes Albert, Marais (représentants des parents d'élèves)

Mme Chanteloup (A.T.S.E.M. à l'école de Oisseau Le Petit)

• **Rappel des résultats aux élections des Représentants d'Elèves**

M. Lépine démarre le Conseil d'écoles en précisant les résultats des élections de représentants de parents d'élèves de début d'année qui n'avaient pas été communiqués dans le cadre du premier conseil d'écoles.

Fyé = 214 inscrits, 89 votants, 41.59% de participation

Sont élus titulaires: Angélique Charpentier, Mathieu Fouqueray, Virginie Jean, Yoann Lhuissier et Aurélie Marais.

Oisseau= 197 inscrits, 78 votants, 39,59 % de participation

Sont élus titulaires: Céline Albert, Anne Bailly, Nathalie Canu, Natacha Joint et Julie Lécivain.

Il est à noter que sur l'ensemble des deux écoles, la participation est passée d'environ 30 % à un peu plus de 40 % entre les deux rentrées, soit environ 35 votants supplémentaires.

- **Vote du règlement intérieur des écoles et du règlement intérieur du Conseil d'écoles**

Le règlement intérieur doit faire l'objet d'un vote lors du premier conseil d'écoles de l'année scolaire. Pour cette année, celui-ci a fait l'objet d'une refonte totale.

Après avoir été retravaillé par l'équipe enseignante lors d'un conseil des maîtres, le règlement intérieur avait été envoyé avec l'invitation au conseil d'écoles afin d'être préparé en amont.

Suite aux questions des élus parvenues avant le conseil d'écoles, le directeur précise qu'il a bien modifié le point "sécurité" en ajoutant que le directeur pouvait demander au maire de la commune de saisir la commission locale de sécurité. Il précise également que ce règlement intérieur devant faire l'objet d'un vote à chaque premier conseil d'écoles, celui voté ce jour fait donc apparaître les horaires actuels de l'école, et qu'en cas de modification de ces derniers, cela nécessiterait de modifier par le vote le règlement intérieur.

A l'unanimité, le Conseil d'écoles approuve le règlement intérieur des écoles pour l'année 2018-2019, ainsi que le règlement intérieur du Conseil d'écoles.

- **Plan E.N.I.R. (Ecole Numérique Innovante et Ruralité)**

Le matériel du plan E.N.I.R. a été réceptionné par les écoles, à savoir 5 ordinateurs portables pour les classes de Fyé, 10 tablettes qui seront principalement destinées aux enfants à difficultés spécifiques (dyslexie, dyspraxie...), des antennes Wifi, 6 visualiseuses et 2 Vidéoprojecteurs intégrés (VPI) qui seront installés dans les classes de Mme Vigneron à Fyé et Mme Geslot à Oisseau-le-Petit.

Le coût total du matériel est d'environ 11 000 €, dont moitié est pris en charge par l'Etat dans le cadre de ce plan ENIR.

La municipalité de Fyé va s'entendre avec Mme Vigneron concernant l'installation du tableau afin de ne pas gêner la classe, le maire de Fyé précisant les frais de câblage électrique et informatique importants à apporter sur le site de Fyé.

Des remerciements ont été apportés par les élus et le président du SIVOS à Mme Vigneron pour son aide et son travail dans la mise en place de ce projet.

• Projets et sorties scolaires

M. Lépine présente les différentes sorties culturelles et sportives à venir:

Vendredi 1^{er} mars: participation des 4 classes élémentaires de Fyé aux championnats de France de tennis de table à Antarès, dans le cadre du cycle d'Education Physique et Sportive autour du tennis de table

Le même jour, les classes de Oisseau-le-Petit ont fêté le 100^{ème} jour d'école avec de nombreuses activités autour du nombre 100. Cela a été une belle journée, les enfants étaient mélangés entre les différents âges et niveaux, l'alchimie a bien fonctionné.

Mardi 5 mars: Carnaval dans les écoles.

Vendredi 8 mars: sortie à Versailles pour les classes de CE2-CM1 et CM1

Lundi 29 avril: Ecole et Cinéma pour les élèves de cycle 2 : "Porco Rosso"

Jeudi 2 mai: rencontre inter-écoles décathlon GS-CP et CE1 à Arçonnay

Lundi 6 mai: Ecole et Cinéma pour les élèves de Cycle 1 "La petite fabrique du monde"

Mardi 7 mai: sortie pour les classes de PS Oisseau-le-Petit et Fyé / MS-GS / GS-CP à la médiathèque d'Alençon et au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon

Ecole et cinéma pour les élèves de cycle 3: "En sortant de l'école" (en lien avec un travail autour de la poésie en classe)

Vendredi 10 mai: sortie à l'écomusée du Perche pour les classes de CP et CE1 dans le but d'observer la vie d'autrefois, avec des ateliers prévus de fabrication de sablés, jardin, apiculture et lessive d'autrefois selon les âges

Vendredi 17 mai: Challenge robotique à La Flèche classes CE2 et CE2-CM1 (projet scientifique avec fabrication d'une machine autour du thème de Jules Verne)

Lundi 20 mai: rencontre inter-écoles de danse à Mamers pour les classes de PS-MS-GS de Fyé, TPS-PS, MS-GS et CP de Oisseau-le-Petit

Lundi 27 mai: sortie à Versailles pour les classes de CE2 et CM2

Jeudi 13 et vendredi 14 juin: sortie en milieu naturel à Fresnay dans le cadre du projet ENS (Environnement Naturel Sensible) mis en place par le Conseil Départemental, à la recherche de coléoptères (13/06: CM1 et CM2 / 14-06: CE2 et CM1).

Pour toutes ces sorties et activités, l'équipe enseignante tient à remercier les parents participants à l'aide ou l'encadrement.

Par ailleurs, M. Lépine informe le Conseil d'Ecoles que:

- le prochain exercice dans le cadre du PPMS Risques majeurs aura lieu le 30 avril (matin à Fyé, après-midi à Oisseau-le-Petit)
- une demande pour une affectation d'un assistant de langue vivante a été émise auprès de l'Inspection pour le site de Fyé et le site de Oisseau-le-Petit
- une option a été posée sur la première semaine de février 2020 au chalet de la Maison Blanche d'Albiez-le-Vieux pour la prochaine classe de neige. Environ 70 enfants sont prévus pour celle-ci, et M. Lépine étudie les différentes possibilités qui permettraient la réduction des coûts concernant le transport (car, train + navette vers Lyon, vers Saint-Jean-de-Maurienne, vers Grenoble?)

• **Rentrée 2019 – 2020**

M. Lépine rappelle qu'à l'heure actuelle, 239 enfants sont scolarisés sur le RPI Rosay Nord (120 sur Fyé, 119 sur le site de Oisseau-le-Petit dont trois Toute Petite Section rentrés en 2019).

Ce sont 25 CM2 qui partiront au collège à la rentrée prochaine, et 22 enfants sont prévus sur les listes d'état civil ainsi que des arrivées certaines, ce qui permettrait d'envisager un effectif sensiblement identique à celui de cette année pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions ont d'ores et déjà commencé.

M. Lépine rappelle qu'à la rentrée prochaine, l'instruction sera obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans, donc nés en 2016, dans l'attente du décret d'application qui donnera plus de précisions.

• **Rythmes scolaires**

Dans le but d'une réflexion concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2019-2020, un sondage a été distribué par les Représentants de Parents d'Elèves auprès des parents de l'école (hors CM2, futurs collégiens). Celui-ci présentait l'argumentaire des enseignants, unanimes pour un maintien aux 4 jours et demi, et celui du SIVOS pour un retour aux 4 jours.

Les représentants des Parents d'Elèves présentent au Conseil d'Ecoles les résultats de ce sondage. 113 familles ont ainsi voté: 12% sans avis, 48 % favorables à un maintien à la semaine de 4,5 jours et 40 % favorables à un retour à 4 jours.

S'en est suivi un débat autour des positions de chacun, l'équipe enseignante argumentant autour des apprentissages et de la concentration des enfants favorable sur les 5 matinées de travail actuelles, les élus évoquant les difficultés financières. Dans la configuration d'un retour à 4 jours, les municipalités voient leur participation augmenter de 22%, passant à 791 € par enfant. Il n'a pas été établi de budget pour une configuration à 4 jours et demi.

M. Goyer émet ses craintes en ce qui concerne la prise en charge par la région du coût du transport scolaire du mercredi matin, la majorité des écoles étant passée à 4 jours.

M. Hureau, président du SIVOS, demande à ce que les enseignants votent le budget 2019 préparé avec un retour aux 4 jours. Ce dernier prévoit une baisse de 25 % de la masse salariale (en raison de l'arrêt des TAP).

Il évoque également l'augmentation de la participation des communes due à la baisse des effectifs de ces dernières années (notamment une baisse des effectifs des élèves issus des 5 communes du SIVOS qui seuls s'acquittent de la participation financière, des élèves issus d'autres communes sont acceptés afin de maintenir le nombre de classes dans le RPI mais leur commune d'origine ne participe pas au financement), tandis que les frais fixes, eux, restent inchangés. Il met également en parallèle des investissements sans précédent (à hauteur de 27 000 € selon le budget chiffré préparé pour 2019). Selon lui, les communes ne peuvent plus payer.

L'idée de TAP payants aux familles est évoquée s'il est décidé de rester à 4 jours et demi.

Il appelle donc à une décision collective, appelant à une responsabilité totale et demandant de bien réfléchir aux conséquences d'un vote à 4.5 jours. Il rappelle que 90 % des écoles sont passées à 4 jours, et 95 % y seraient à la rentrée prochaine.

Le président du SIVOS conclut en rappelant que le RPI ne peut pas répondre à tout et appelle à la solidarité en votant 4 jours.

A la suite de ce discours, les élus rappellent qu'ils doivent aussi convaincre leur conseil municipal, et que cette hausse de la participation des communes est conséquente.

Les représentants de parents d'élèves et les enseignants regrettent la forme des propos et l'absence d'un budget chiffré à 4 jours et demi comme il avait été demandé au préalable pour pouvoir faire la comparaison, et se posent la question de l'intérêt d'avoir proposé un sondage aux parents d'élèves ainsi que l'intérêt d'avoir à voter si la décision est prise par avance.

Le président du SIVOS informe que, quelle que soit la décision du vote du conseil d'écoles, le Comité Syndical, lors de sa réunion du jeudi 7 mars 2019, votera pour le budget 2019 chiffré sur un retour aux 4 jours.

Devant cet état de fait, le directeur demande à l'assemblée si elle souhaite prendre part au vote. A l'issue de la réunion, l'assemblée, à l'unanimité, décide de ne pas voter et aucune décision n'est prise, ni pour un maintien à 4,5 jours, ni pour un retour à 4 jours.

Le directeur,
Emmanuel Lépine

La secrétaire de séance,
Elodie Leroy